

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VII.

MONTRÉAL, JUILLET 1888.

No 3.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses — Erection de municipalités scolaires, etc.—Distribution des prix à l'Académie Commerciale catholique de Montréal.—**PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT:** L'autorité doit être juste — Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémentaires — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre. — **TRIBUNE LIBRE:** Soleil, Terre et Lune — Enseignement de la Musique. — **LECTURE POUR TOUS:** Hygiène, Chaleur et Lumière — Réformes scolaires—Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand—Un banquet monstre—Pensées diverses.—**CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**—**ANNONCES.**

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A VIS

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 juin dernier (1888), de nommer M. Paul Ouellet, commissaire d'écoles pour la municipalité des "Capucins," dans le comté de Rimouski, en remplacement de M. Hubert St-Laurent qui a quitté les limites de la municipalité.

ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE

Détacher les lots suivants, cadastre Nos 76-78, 79, 80, 82, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 100, 102, 104, 107, 108, 109, 110, 113, 114, 116, 117, 119, 279, 281, 282, 283, 285, 286, 290, 292, comprenant le village de Sweetsburg, de la municipalité du canton de Durham, comté de Mis-

sisquoi, et les ériger en une municipalité distincte pour les fins scolaires sous le nom de "Municipalité de Sweetsburg."

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Détacher de la municipalité de Sainte-Geneviève No 1, dans le comté de Jacques-Cartier, tout le territoire borné du côté nord par les terres de la côte Sainte-Geneviève, du côté sud par celles de la paroisse de la Pointe-Claire, du côté est par les terres de la côte Saint-Remi, et du côté ouest par celles de la côte Saint-Charles, et comprenant tous les numéros du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, depuis le No 238 à celui No 268, inclusivement; cette municipalité devant porter le nom de "Municipalité de la Côte Saint-Jean," et ce pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juin dernier (1888), de nommer M. Daniel Ahern, commissaire d'écoles pour la municipalité du Cap Désespoir, dans le comté de Gaspé, en remplacement du Révd J. A. Chalifour.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juin dernier (1888), d'ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Sainte-Anne de Sabrevois, dans le comté d'Iberville, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 1er mars dernier (1888).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juin dernier (1888), de détacher les municipalités scolaires de l'Abord-à-Plouffe et du Bord-de-l'eau, dans le comté de Laval, tout le territoire à partir de la terre de Hormidas Pesant, y comprise, située sur le rang du Bord-de-l'eau, et connue sous le numéro trente-neuf, et partie du numéro quarante du cadastre de la paroisse de Saint-Martin, et allant au sud-ouest jusqu'à la terre de Louis Laurin, fils, y comprise, sur le rang du Bord-de-l'eau, et connue sous le numéro trente-six du cadastre de la paroisse de Sainte-Dorothée, dans le dit comté, et en former une municipalité sous le nom de Sainte-Dorothée No 2.

ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTREAL.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX,

Le lundi 25 juin 1888.

Le lundi 25 juin 1888 a eu lieu, dans la grande salle du Plateau, la fête de clôture de l'année scolaire 1887-88.

Le vestibule, les escaliers et la salle elle-même, sont décorés de dessins exécutés par les élèves pendant l'année, sous la direction du professeur M. E.-M. Templé.

Les élèves sont là, joyeux comme il convient à leur âge et à la circonstance, et les parents se pressent pour assister au triomphe de leurs chers enfants.

M. le Surintendant de l'Instruction publique s'est excusé, par lettre, de ne pouvoir présider cette fête, par raison de santé. C'est M. le curé Sentenne qui préside; les révérends Messieurs Dowd, Callaghan et Sorin sont présents, ainsi que MM. les commissaires Semple et Hamelin, M. le juge Ouimet, M. l'ex-inspecteur Valade, M. l'ingénieur Parent, surintendant des canaux, M. Elie Boivin, membre de la Chambre des Arts, etc.

La cérémonie s'ouvre à 9 heures par un chœur d'Hofmann, " Les Succès glo-

rieux," chanté par les élèves du Cours Primaire, sous la direction de M. Desroches, professeur de musique de l'établissement.

M. U.-E. Archambault, principal de l'école, invite M. F.-X. Valade, doyen des instituteurs et des inspecteurs, à porter la parole, et l'on a le plaisir d'entendre le vénérable octogénaire célébrer à la fois le bonheur des enfants et celui des parents.

M. Archambault donne ensuite un compte rendu sommaire du travail classique de l'année qui s'achève. L'établissement à reçu 533 élèves: c'est le plus grand nombre qui ait été constaté depuis l'origine de l'Académie Commerciale. Sur ce nombre, 940/10 ont suivi les cours, et l'assistance moyenne a été de 810/10.

M. le Principal fait remarquer qu'il reçoit chaque année quatre fois plus de demandes qu'il n'en peut satisfaire pour le placement des élèves formés par l'école; il cite l'exemple d'une maison de librairie de Philadelphie (Etats-Unis), qui, désirant avoir une succursale à Paris, demandait récemment deux jeunes gens parlant également bien le français et l'anglais, ce qui justifie pleinement le système suivi au Plateau, de faire étudier avec la même importance les deux langues française et anglaise. La bonne écriture est aussi signalée comme étant fort estimée par les patrons qui demandent des employés. Enfin la loyauté et la justice sont indiquées comme devant toujours présider à toutes les relations sociales.

Un juste tribut de regret est donné à la mémoire de M. l'inspecteur MacMahon, enlevé par la mort au mois de décembre dernier, et à cette occasion, l'Académie Commerciale a eu l'honneur de voir l'un de ses professeurs, M. McGown, appelé à occuper la place d'inspecteur à Montréal; un autre employé du Bureau des Commissaires, M. C. Dupuis, profes-

seur à l'Ecole Montcalm. vient aussi d'être nommé inspecteur d'écoles, en remplacement de M. J.-N. Miller, appelé au Département de l'Instruction publique en qualité d'Assistant-Secrétaire. Ces nominations sont un sérieux encouragement donné au personnel des maîtres employés par le Bureau des Commissaires catholiques, particulièrement pour le personnel de l'Académie.

La séance se continue par la proclamation et la distribution des prix accordés aux élèves du Cours Primaire, dont les principaux lauréats sont :

En 1re année: Wilfrid Denis, Lucien Dufresne, Ferdinand Michelot ;

En 2e année: Arsène Mirault, Walter Mullen, Ludovic Verner ;

En 3e année: Adolphe Brossard, Emmett Quinn, Albert Contant, Alfred Payette, Edmond Paquette.

Comme intermède, l'élève Omer Larièvre joue sur le piano le *Boute-en-train*, de Ketterer.

Puis on procède à la proclamation et à la distribution des prix mérités par les élèves du Cours Intermédiaire. Les plus heureux sont :

En 4e année: Edouard Chamberland, Henri Brousseau, Emile de Rostaing, Joseph Charbonneau ;

En 5e année: Guillaume Moncel, Eugène Couvrette, Elie Morel, Omer Grégoire.

"Salut, jour d'allégresse!" tel est le titre d'un chœur de Glimes, que font entendre les élèves de l'Académie; ils sont accompagnés par M. Saucier sur le piano.

C'est le tour du Cours Commercial, qui reçoit alors ses récompenses; voici les principaux lauréats :

En 6e année: Agna Bourgeois, Deblois Thibodeau, Louis Laliberté, Francis Paudrette, Francis Barry, Joseph Marier, Albert Power ;

En 7e année: Eugène Prévost, Henri Bédard, Joseph-W. Demers, James Linéger ;

En 8e année: Arthur Bernier, Walter Lennon, Henri Castello.

M. le professeur Z. Saucier joue sur le piano le morceau intitulé "Staccato," de Bohm. Puis on procède à la proclamation et à la distribution des prix extraordinaires et des diplômes d'étude.

Les prix Peter S. Murphy, au nombre de douze, sont décernés comme suit :

Médailles d'argent à Ferdinand Michelot, Arsène Mirault et Maurice Cohn, du Cours Primaire, pour la bonne prononciation et le bon langage français ;

Médailles d'argent à Edmond Paquette, Frederick Noton, Anthony Dowd et Wilfrid Denis, du Cours Primaire, pour la politesse ;

Trois volumes décernés, pour l'écriture, à Alexandre Orsalie (3e année), Edouard Chamberland (4e année), Elzéar Sigouin (5e année) ;

Deux médailles de bronze accompagnées de 15 piastres, à Louis Laliberté (6e année) pour l'arithmétique, et à Eugène Thibodeau (6e année) pour l'écriture ronde.

Le prix Comte, de 50 piastres, est partagé entre Walter Lennon et Arthur Bernier, élèves de 8e année, pour leur conduite, leur application et leurs succès.

Les prix Edward Murphy sont au nombre de six, savoir :

Deux médailles de bronze accompagnées de 15 piastres, à James Linéger pour la langue anglaise, et à Henri Bédard pour la langue française; l'un et l'autre en 7e année ;

Une médaille d'argent et 50 piastres à Henri Castello (8e année), pour sa conduite, son application et ses succès ;

Trois volumes à Richard Kicly (4e année) pour sa conduite et son application, à Michael Quinn (5e année) pour sa conduite et son application, à Francis Barry (6e année) pour la langue française.

L'honorable Gédéon Ouimet a offert une Croix d'Or, qui a été décernée à

Agna Bourgeois (6e année), pour son application et ses succès, et une Croix d'Argent, qui a été décernée à Joseph-A. Martin (6e année) pour le dessin artistique.

La médaille d'argent offerte par Son Excellence le Marquis de Lansdowne, gouverneur-général sortant de charge, a été décernée à Eugène Prévost, élève de 7e année, pour sa conduite, son application et ses succès.

Enfin 9 élèves du Cours Commercial reçoivent le diplôme de capacité ; ce sont MM. Henry Castello, Walter Lennon, Arthur Bernier, Percy Madden, Rodolphe Lajoie, Desmond Patterson, Origène Desève, Charles de Tonnancour et Joseph Martin, ce qui porte à 136 le nombre des diplômes accordés depuis l'année 1874.

Le chœur de l'Académie chante avec entrain un morceau de Glimes : "Voici le jour de gloire !" puis deux discours d'adieux sont prononcés, l'un en anglais par l'élève Percy Madden, l'autre en français par l'élève Arthur Bernier.

Voici le texte du discours français :

Mesdames et Messieurs,

Dans quelques instants l'année scolaire 1887-88 aura existé et le flot de la vie nous aura déposés sur les rivages d'une île enchantée, mille fois plus chère à nos cœurs d'écoliers que ne le fut jamais au cœur du jeune Télémaque, si poétiquement décrite par Fénelon, l'île de Calypso. Cette île enchantée, vous l'avez tous nommée avant moi : c'est le joyeux temps de nos vacances.

Dès le premier jour de notre entrée dans cette Académie, nous l'avons saluée à l'horizon lointain comme une oasis d'espérance et d'amour, où déjà le plaisir et la gloire s'étaient donné rendez-vous pour nous attendre et nous encourager. Cette riante perspective ne s'est pas en vain déroulée à nos regards ; et le plaisir et la gloire ont apparemment réveillé des échos sympathiques parmi nous, puisque sur cinq cents élèves présents à cette distribution de prix, plus de quatre cents viennent de recevoir des

couronnes. Le plus grand nombre est donc resté vainqueur et l'honneur du drapeau est sauvé ; il peut flotter sans honte au sommet de l'*Alma Mater*.

Ceux qui n'ont pas eu le courage de se combattre et de se vaincre eux-mêmes sont assez punis de leur défaite. Au lieu donc de leur adresser ce mot cruel du triomphateur payen : *Malheur aux vaincus !* nous leur dirons : Frères infortunés, quand les jours de trêve seront passés, revenez au combat et prenez votre revanche : les lauriers de la victoire fleurissent dans toutes les saisons.

Mais nous ne quitterons pas le champ de bataille où nous avons combattu pendant cette année scolaire, sans présenter le salut de notre reconnaissance et de notre admiration aux grands événements qui nous ont donné des leçons ou laissé des souvenirs. Ces événements sont le Jubilé sacerdotal de Léon XIII et les gracieuses visites dont notre Archevêque bien-aimé et l'éloquent Mgr Soulé nous ont honorés.

Inauguré, l'an dernier, au milieu d'un concert d'actions de grâces, de souhaits et de félicitations tel que la chrétienté n'en avait pas encore eu d'aussi éclatant et d'aussi spontané, et tel qu'elle n'en verra peut-être pas de semblable d'ici à la fin des temps, le Jubilé de Léon XIII poursuit encore aujourd'hui sa marche triomphale, en répandant partout sur son passage la lumière, la force et l'enthousiasme. Cette démonstration de la foi catholique n'a rien qui doive nous étonner quand on sait que Léon XIII est ici-bas le représentant de Celui qui a dit : "Quand j'aurai été élevé au-dessus de la terre, sur le trône sanglant de ma croix, j'attirerai tout à moi."

Indépendamment des sublimes prérogatives qui en font un personnage à part dans l'humanité, Léon XIII, par ses vertus éminentes autant et plus encore peut-être que par son vaste savoir et son esprit pénétrant qui en font l'arbitre des nations et le conseiller des rois, justifie bien l'attraction qui pousse les peuples comme les individus à venir s'agenouiller aux pieds de cette majesté pacifique dont le visage est appelé par les désirs, par les besoins, par les souffrances de toute la terre.

Heureux et trois fois heureux êtes-vous, monsieur le Principal, d'avoir con-

emplé de près cet auguste front qui porte si bien la triple couronne de Roi, de Pontife et de Père, et d'avoir entendu les paroles de vie dont ses lèvres sont les dépositaires ! Nous aurions droit, Monsieur, de vous envier ce bonheur, si les bons pères pouvaient oublier leurs enfants, et si nous ne savions que nous avons eu une large part dans les bénédictions que le cœur de Léon XIII versa sur vous et sur votre famille. Aussi est-ce de grand cœur que nous associons nos faibles voix à l'imposant orchestre qui chante cette brillante lumière de l'Eglise : *Lumen in Cælo*, dont le grand évêque de Poitiers, le cardinal Pie, disait : " Nous avons un Pape, c'est-à-dire un père."

L'événement que nous aimons à nous rappeler ensuite avec le plus d'amour et de reconnaissance est la visite de notre vénérable Archevêque, Monseigneur Fabre. Revêtu, depuis un an passé, du pallium qu'Elle porte si dignement, Sa Grandeur ne nous avait pas encore vus agenouillés sous sa main archiépiscopale. Notre retraite de 1887 nous procura enfin cet honneur et cette consolation. Sa Grandeur eut alors la bienveillance de nous dire la messe de communion, couronnement de nos pieux exercices, et de nous adresser cette parole affectueuse et facile, qui tombe de ses lèvres comme un ruisseau limpide, heureux de s'épancher.

Après l'avoir félicitée d'avoir été jugée digne, par sa piété, sa douceur, sa prudence et son attachement au St-Siège, de l'insigne honneur que Rome avait fait, en sa personne, à notre ville de Montréal ; après l'avoir félicitée surtout d'avoir fait briller sur le siège des Lartigue et des Bourget les vertus d'un archevêque, d'un apôtre et d'un père, nous nous inclinâmes sous sa main bénissante, et nous passâmes le reste de ce beau jour dans la joie de la double visite que nous venions de recevoir.

Quelques mois plus tard, nous avions l'honneur de recevoir la visite de Mgr Soulé, Primicier du Chapitre national de St-Denis. L'éloquent prédicateur se montra aussi affable et aussi paternel au milieu de nous qu'il s'était montré imposant dans la chaire de Notre-Dame. Nous lui présentâmes une adresse de bienvenue dont il voulut bien, dans ce langage du cœur qu'il sait si bien parler, se dire flatté et reconnaissant. Sa Gran-

deur parut particulièrement attentive au passage suivant de l'adresse : " Après avoir dressé votre tente sous les feux du soleil d'Afrique, vous avez voulu, Monseigneur, faire connaissance avec la neige et les frimas de notre ciel canadien ; vous avez voulu voir les descendants de ces familles modèles qui partirent un jour des rivages de la France pour peupler et civiliser notre jeune pays, alors appelé la Nouvelle-France. Que dis-je ? vous avez voulu faire entendre à ces frères votre parole d'apôtre. Montant à l'assaut de nos âmes, vous avez, pendant toute une station quadragésimale, fait une guerre sans trêve aux erreurs qui égarent l'intelligence, aux passions qui séduisent le cœur. Et maintenant, descendu des hauteurs de l'éloquence, vous voulez bien condescendre à vous asseoir au milieu de nous comme un père au milieu de sa famille."

Après nous avoir dit son bonheur de vivre au foyer de la grande famille canadienne et de voir à l'œuvre les institutions de notre pays si religieux toujours et si charitable ; après nous avoir dit que le travail est l'honneur de l'homme et la condition des succès solides et des œuvres durables, l'Evêque missionnaire nous bénit et prit congé de nous. Il nous sembla que Mgr de Nancy venait de passer dans nos rangs.

Enfin nous venons d'entendre une voix qui nous charme toujours, même après avoir entendu celle de la religion : c'est la voix de la patrie. Cette voix de la St-Jean-Baptiste nous a dit : " Jeunes gens, voulez-vous être un jour ma joie, mon orgueil et ma gloire, soyez dignes de vos ancêtres, qui furent de grands patriotes parce qu'ils furent de grands chrétiens." Chère patrie, nous tâcherons de ne pas oublier ta leçon.

Deux devoirs, d'une nature bien différente, nous restent à remplir : remercier nos supérieurs, nos bienfaiteurs et nos bons maîtres, et vous dire adieu. Pour ne pas tomber dans l'écueil des longs discours, nous dirons à ceux qui nous ont fait du bien, ou qui nous en souhaitent, ce mot qui résume notre reconnaissance : Merci !

Monsieur le Principal, Révérend M. Sorin, Monsieur Demers, Messieurs les Professeurs, et vous tous, chers compagnons de notre belle jeunesse d'étudiant,

adieu ! Mais en vous disant ce mot de la séparation, mon cœur vous dit : Au revoir et bonnes vacances.

M. le Curé Sentenne, de Notre-Dame, adresse ensuite quelques paroles de félicitations et d'excellents conseils. M. Dowd a exprimé les mêmes pensées pour la partie anglaise de l'auditoire. Des encouragements et d'excellents conseils sont encore formulés par MM. Semple, Hamelin, Parent et Boivin, et les élèves se retirent joyeux en compagnie de leurs parents.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

L'AUTORITÉ DOIT ÊTRE JUSTE.

En thèse générale, et sauf quelques adoucissements particuliers dont nous aurons à parler tout à l'heure, lorsqu'elle se trouve en face d'un certain nombre d'enfants, l'autorité est absolument obligée de tenir compte tout à la fois de la diversité des caractères et de la publicité de ses décisions.

Dès qu'elle est réduite à agir sur une multitude et non plus sur une individualité, l'autorité ne peut plus approprier la règle du devoir aux besoins de chaque enfant isolé. Il faut absolument, pour être équitable, qu'elle fasse une moyenne mathématique des caractères ; et cette moyenne, précisément parce qu'elle est applicable à tout le monde, ne correspond exactement à personne. Elle laisse ainsi en dehors la part la plus vivante et la plus réelle de chaque caractère. Elle est donc exposée à glisser sur la surface et à passer trop légèrement sur les aspérités, à donner par conséquent aux hommes des ordres généraux plutôt que les conseils appropriés à chaque circonstance.

Ce qu'il y a dans ce cas de plus terrible et de plus décourageant pour le

maître, c'est qu'il lui arrive dans le gouvernement des esprits, ce qui arrive pour toutes les moyennes statistiques, à savoir que l'exactitude même du chiffre ainsi calculé le rend incapable d'exprimer avec précision un des cas particuliers qu'il résume. Lorsque vous chiffrez la totalité des salaires et que vous divisez cette somme par le nombre des ouvriers, il n'en est peut-être pas un seul dans le nombre qui reçoive pour prix de sa journée, ce même nombre de francs et de centimes. Chacun d'eux est placé ou un peu plus haut ou un peu plus bas, et parfois nulle moyenne n'est applicable.

C'est justement là le phénomène qui se produit dans l'éducation publique. Vous ne pouvez agir que sur une espèce d'enfant idéal, sorte de conception rationnelle qui représente les traits généraux de l'enfance, et non point la physiologie propre d'un individu.

Le malheur est qu'ici ce défaut d'exactitude et d'application entraîne des inconvénients graves, auxquels il paraît bien difficile de remédier. A moins d'une extrême prudence, ces inconvénients ne laissent pas de porter une grave atteinte à l'autorité.

Si vous avez affaire à un cœur sensible, à une âme délicate, à une nature généreuse, le langage que vous êtes bien obligé de tenir à la généralité de vos élèves, deviendra trop dur et dépassera sans doute de beaucoup la portée restreinte du blâme que vous aviez l'intention de lui infliger. Il en va de même d'une punition qui, légère et peut-être indifférente pour tout autre que lui, grandit tout d'un coup par sa douleur et par sa honte, jusqu'à devenir un véritable supplice. Ne peut-on pas dire, en pareil cas, que votre justice elle-même est injuste, et que cette égalité apparente dans le châtiement devient, par rapport à ces natures délicates, une inégalité choquante ?

Il y a plus : le tort de cette méthode, à laquelle il paraît si difficile d'échapper, est que son désavantage augmente justement à l'égard des élèves qui valent le mieux. Elle semble faite précisément pour invoquer une résistance particulière qui prend son appui dans leurs plus solides et plus précieuses qualités.

Admettons toutefois que le maître ait assez de tact et d'expérience pour se rendre compte de cet état de choses, et qu'il mette tous ses soins à trouver un biais pour échapper à cette regrettable extrémité. Le moyen le plus simple, celui qui se présente tout d'abord à l'esprit, n'est guère applicable sans d'excessives précautions.

Si le professeur comprend la nécessité d'adoucir, en pareil cas, le ton de sa réprimande, d'abaisser d'un degré la punition ordinaire, il ne doit pas perdre de vue la publicité à laquelle il est soumis et le jugement extérieur auquel il est exposé. Les autres enfants sont là, l'esprit en éveil, et attentifs à vérifier, sur les bancs d'une école aussi bien que dans les rangs de l'ordre social, si la loi est égale pour tout le monde. La malignité et l'envie, si naturelles au cœur humain, se trouvent tout d'un coup surexcitées. Toute la bande des paresseux et des révoltés éprouve, même sans le vouloir, et peut-être sans s'en douter, un tressaillement de joie, à cette pensée que le modèle et le prototype de la classe, celui dont on leur faisait tout à la fois un exemple et un reproche, a pu faillir comme les autres, et qu'il va être puni à son tour, à la façon d'un simple mortel. Quelle revanche heureuse pour la médiocrité et pour l'envie ! La punition qu'ils attendent leur produit l'effet d'une vengeance qu'ils exercent.

Voilà dans quelles conditions difficiles le maître se trouve placé, et tandis que son blâme accoutumé ou ses châtimens ordinaires ont quelque chose d'inique et d'impitoyable pour les natures supé-

rieures, il se trouve qu'en vertu de la même loi et par un simple effet de l'habitude, les moins bons sont placés, par leur méchanceté même, à l'abri de cette règle commune. Ils se rient des punitions vulgaires ; elles ont perdu sur eux toute leur action et toute leur autorité. Il faut absolument, pour les atteindre, les contenir ou les ramener, avoir recours à des moyens extraordinaires, dont l'emploi les surprenne et les frappe de terreur.

Il faudrait donc, pour bien faire et pour rester dans la véritable équité, avoir à sa disposition deux justices qui répondraient à deux situations morales si opposées.

Il en va de cette condition apparente comme de beaucoup d'autres difficultés sur lesquelles s'exercent et parfois s'épuisent les raisonnements des théoriciens, tandis que l'expérience et la sagesse d'un véritable maître de la jeunesse les résolvent admirablement dans la pratique.

A. RONDELET.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

L'ÉCOLIER, L'ABELLE ET L'ABSINTHE.

Que fais-tu donc sur cette plante ?

Disait un écolier paresseux et mutin,

A l'ouvrière diligente

Qui butinait de grand matin.

— Du miel. — Y penses-tu ? quoi, du miel de l'ab-

[sinthe ?

— Sans doute. — Ah ! pour le coup, c'est se mo-

[quer de moi !

De ton rare talent, à te parler sans feinte,

Tu fais, ma chère, un sot emploi.

— Ainsi l'âge de l'ignorance

Toujours juge à tort, à travers !

Quand mon utile prévoyance

De cette plante aux sucs amers

Tire un miel aussi doux que celui de la rose,

Du travail, mon ami, c'est la métamorphose.

Mets à profit, crois-moi, la leçon d'aujourd'hui :

Pour la trop paresseuse enfance

L'absinthe est la peine et l'ennui

Qu'un long travail traîne après lui ;

Le miel, c'est le doux fruit que produit la

[science.

NAUDET.

II

LE CHIEN ET LE CHAT.

Pataud jouait avec Raton,
 Mais sans gronder, sans mordre, en camarade,
 Les chiens sont bonnes gens ; mais les chats,
 Sont justement tout le contraire.
 Raton, bien qu'il jurât toujours
 Avoir fait patte de velours,
 Raton, et ce n'est pas une histoire apocryphe,
 Dans la peau d'un ami, comme fait maint

[en frère,
 nous dit-on,
 [plaisant,
 Enfonçait, tout en s'amusant,
 Tantôt la dent, tantôt la griffe.
 Pareil jeu dut cesser bientôt.
 "—Eh quoi ! Pataud, tu fais la mine.
 Ne sais-tu pas qu'il est d'un sot
 De se fâcher quand on badine ?
 Ne suis-je pas ton bon ami ?

Prends le nom qui convient à ton humeur ma-

Raton, ne sois rien à demi :
 J'aime mieux un franc ennemi
 Qu'un bon ami qui m'égratigne."

ARNAULT.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

Difficultés que présentent l'orthographe et la
 conjugaison de certains verbes.

I

Quels sont les vêtements dont on se
 servir (ind. prés.) pour couvrir le corps ?
 — Je ranger (ind. imp.) mes livres et
 mes cahiers dans l'armoire. — Les
 pommes vertes nuire (ind. prés.) à la
 santé. — Sans résignation, tous les maux
 paraître (ind. prés.) lourds, et avec la
 patience, ils devenir (ind. prés.) légers. —
 Le mauvais temps inquiéter (ind. prés.)
 pour les récoltes. — Notre mère traire
 (ind. prés.) la vache. — Le vent amener
 (ind. prés.) la pluie et les nuages. —
 L'enfant prodigue partir (pas. déf.) mal-
 gré son père, et aller (pas. déf.) loin de
 son pays. — Les chemins sécher (ind.
 prés.) et les ornières disparaître (ind.
 prés.). — Tu aller (ind. fut.) à sa
 rencontre. — Il relever (ind. prés.) de
 maladie. — Votre prononciation devenir
 (cond. prés.) meilleure si vous y faire

(ind. imp.) plus attention. — Les brebis
 paître (ind. prés.) l'herbe dans le pré. —
 Les poteaux disparaître (pas. indéf.)
 sous l'eau. — La coquette acheter (ind.
 prés.) un bijou. — Tu employer (ind. prés.)
 mal ton temps. — Cet auteur écrire (ind.
 prés.) assez correctement ; cependant, il
 décrire (ind. prés.) les choses trop suc-
 cinctement. — Jésus-Christ soulager (ind.
 imp.) les malades et les paralytiques. —
 Je savoir (ind. prés.) que Dieu nous voir
 (ind. prés.). — Nous aller (ind. prés.)
 vendre du blé au marché. — Taire (impé-
 2e p. p.) les mauvais propos, et redire
 (impératif) les belles actions. — Le pi-
 geon au vol rapide servir (ind. prés.)
 quelquefois de messenger. — Dieu connaître
 (ind. prés.) nos plus secrètes pensées. —
 Les feuilles des arbres commencer (ind.
 imp.) à tomber. — Le cocher conduire (ind.
 prés.) la voiture très habilement. — Le
 temps fuir (ind. prés.) et ne revenir pas
 (ind. prés.).

CORRIGÉ.

Quels sont les vêtements dont on se
 sert pour couvrir le corps ? — Je rangeais
 mes livres et mes cahiers dans l'armoire.
 — Les pommes vertes nuisent à la santé.
 — Sans résignation, tous les maux paraissent
 lourds, et avec la patience, ils de-
 viennent légers. — Le mauvais temps in-
 quiète pour les récoltes. — Notre mère
 traite la vache. — Le vent amène la pluie et
 les nuages. — L'enfant prodigue partit
 malgré son père, et alla loin de son pays.
 — Les chemins sèchent et les ornières dis-
 paraissent. — Tu iras à sa rencontre. — Il
 relève de maladie. — Votre prononciation
 deviendrait meilleure si vous y faisiez
 plus attention. — Les brebis paissent
 l'herbe dans le pré. — Les poteaux ont dis-
 paru sous l'eau. — La coquette achète un
 bijou. — Tu emploies mal ton temps. —
 Cet auteur écrit assez correctement ; ce-
 pendant, il décrit les choses trop succinc-
 tement. — Jésus-Christ soulageait les ma-
 lades et les paralytiques. — Je sais que

Dieu nous *voit*.—Nous *allons* vendre du blé au marché.—*Taisez* les mauvais propos, et *redites* les belles actions.— Le pigeon au vol rapide *sert* quelquefois de messenger.—Dieu *connait* nos plus secrètes pensées.— Les feuilles des arbres *commençaient* à tomber.—Le cocher *conduit* la voiture très habilement.—Le temps *fuit* et ne *revient* pas.

II

La vigne *couvrir* (ind. prés.) le penchant des coteaux.—La route *couvrir* (ind. prés. passif) de poussière.—Les rhumes *provenir* (ind. prés.) presque toujours de refroidissements.—Avec une conscience tranquille, on *dormir* (ind. prés.) sous un toit de chaume comme sous une couverture en ardoises.—Le ver à soie nous *venir* (ind. prés.) de la Chine.—La mousse *couvrir* (ind. prés.) les vieux arbres.—Une brigade de gendarmerie *maintenir* (ind. prés.) l'ordre.—Le serrurier *mettre* (pas. indéf.) des gonds aux contrevents.—Le domestique *conduire* (ind. prés.) les bestiaux à l'abreuvoir.—Le juge punit ou *absoudre* (ind. prés.).—*Faire* (impératif, 2e p. p.) le bien sans ostentation.—La jument et son poulain *courir* (ind. prés.) dans le pré.—Ils *conduire* (pas. indéf.) le malfaiteur dans la prison.—Le chien *aboyer* (ind. prés.) dans la cour.—Je *sentir* (ind. prés.) déjà des gouttes sur la figure.—*Dire* (impératif, 2e p. p.) toujours la vérité, et ne *mentir* jamais (impératif).—L'épicier *peser* (ind. prés.) le sucre et la chandelle.—Le propriétaire *renouveler* (ind. prés.) le bail.—Ne vous *permettre* pas (impératif, 2e p. p.) de mauvaises plaisanteries.—*Tout annoncer* (ind. imp.) une belle journée.—Le soldat courageux *élever* (ind. prés.) le drapeau sur le haut mur du rempart.—Le printemps *ramener* (ind. prés.) les fleurs odorantes, et l'automne les fruits savoureux.—On *appeler* (ind. prés.) aire le nid de l'aigle et des autres

oiseaux de proie.—L'avis du maire *prévaloir* (pas. indéf.).—Les prophètes *prédire* (ind. plus-que-parfait) que le Messie *naître* (cond. prés.) à Bethléem.—*Partir* (part. pas.) après ces voyageurs, nous les *devancer* (pas. déf.).—Ce paresseux *feindre* (ind. prés.) souvent des indispositions.—Le chrétien *espérer* (ind. prés.) une autre vie.—Le chêne *peser* (ind. prés.) plus que le sapin.—Jésus-Christ *accueillir* (ind. imp.) tous les petits enfants.—Eloignez-vous des méchants de crainte qu'ils ne vous *corrompre* (sub. présent).

CORRIGÉ.

La vigne *couvre* le penchant des coteaux.—La route *est couverte* de poussière.—Les rhumes *proviennent* presque toujours de refroidissements.—Avec une conscience tranquille, on *dort* sous un toit de chaume comme sous une couverture en ardoises.—Le ver à soie nous *vient* de la Chine.—La mousse *couvre* les vieux arbres.—Une brigade de gendarmerie *maintient* l'ordre.—Le serrurier *a mis* des gonds aux contrevents.—Le domestique *conduit* les bestiaux à l'abreuvoir.—Le juge punit ou *absout*.—*Faites* le bien sans ostentation.—La jument et son poulain *courent* dans le pré.—Ils *ont conduit* le malfaiteur dans la prison.—Le chien *aboie* dans la cour.—Je *sens* déjà des gouttes sur la figure.—*Dites* toujours la vérité, et ne *mentez* jamais.—L'épicier *pèse* le sucre et la chandelle.—Le propriétaire *renouvelle* le bail.—Ne vous *permettez* pas de mauvaises plaisanteries.—*Tout annonçait* une belle journée.—Le soldat courageux *élève* le drapeau sur le haut mur du rempart.—Le printemps *ramène* les fleurs odorantes, et l'automne les fruits savoureux.—On *appelle* aire le nid de l'aigle et des autres oiseaux de proie.—L'avis du maire *a prévalu*.—Les prophètes *avaient prédit* que le Messie *naîtrait* à Bethléem.—*Partis* après ces voyageurs, nous les *devançâmes*.—Ce paresseux *feint* souvent

des indispositions.—Le chrétien *espère* une autre vie.—Le chêne *pèse* plus que le sapin.—Jésus-Christ *accueillait* tous les petits enfants.—Eloignez-vous des méchants de crainte qu'ils ne vous *corrompent*.

J.-O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I. L'UTILITÉ DE L'HISTOIRE.

Les anciens n'appelaient l'histoire la dépositaire des temps que pour la rendre l'institutrice de la vie, et Polybe disait avec profondeur que si elle ne cherchait pas le comment et le pourquoi des événements, elle n'était bonne qu'à amuser l'esprit. C'est par là, en effet, qu'elle montre les fautes suivies de leurs inévitables châtimens, les desseins longuement préparés et sagement accomplis, couronnés de succès infaillibles; c'est par là qu'elle élève l'âme au récit des choses mémorables, qu'elle fait servir les grands hommes à en former d'autres, qu'elle communique aux générations vivantes l'expérience acquise aux dépens des générations éteintes, qu'elle expose dans ce qui arrive la part de la fortune et celle de l'homme, c'est-à-dire l'action des lois générales et les limites des volontés particulières; en un mot, c'est par là que devenue une science avec une méthode exacte et un but moral, elle peut avoir la haute ambition d'expliquer la conduite des peuples et éclairer la conduite du genre humain. (MIGNET.)

II. LE LÉZARD.

Les nombreuses espèces qui composent ce genre sont la plupart remarquables par leurs couleurs éclatantes et variées, leurs formes gracieuses, leur agilité singulière et leur parfaite innocuité. Elles rendent de nombreux services à l'agri-

culture en détruisant des milliers d'insectes nuisibles. Toutes ont le corps effilé, la colonne vertébrale très flexible, et par suite des mouvements très aisés. Des pattes trop courtes, insérées à angle droit sur l'abdomen, et trop grêles pour le soutenir, l'obligent de ramper.

Ses membres antérieurs sont plus développés que les postérieurs, et chacun de ses dix doigts est muni d'ongles crochus très déliés. Pendant les grands froids, il perd toute sa sensibilité, et on peut lui couper les membres sans qu'il donne signe de vie. Sa queue est très fragile; quand elle est arrachée par accident, elle repousse le plus souvent dans un temps assez court. Il se nourrit de proie vivante, insectes, lombrics, etc., qu'il chasse avec une patience et une habileté étonnantes. Il suit les mouvements de sa proie; attend le moment opportun; s'élançe tout à coup sur elle en la saisissant par la tête, puis la secoue pour l'étourdir.

(*Dictionnaire général des sciences.*)

III. DÉVOUEMENT DES MISSIONNAIRES.

Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni l'intempérie de l'air, ni le milieu fatal de la ligne (1), où l'on découvre un ciel nouveau, ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares, ne peuvent arrêter ceux que Dieu envoie. Qui sont ceux qui volent comme les nuées? Vents, portez-les sur vos ailes. Que le Midi, que l'Orient, que les îles inconnues les attendent et les regardent en silence venir de loin. Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut et dire: O Sion, ton Dieu régnera sur toi! Les voici ces nouveaux conquérants, qui

(1) L'Equateur, ou cercle de la sphère égalem ent éloigné des deux pôles du monde.

viennent sans armes, excepté la croix du Sauveur. Ils viennent, non pour enlever les richesses et répandre le sang des vaincus, mais pour offrir leur propre sang et communiquer le trésor céleste. Peuples qui les vîtes venir, quelle fut d'abord votre surprise, et qui peut la représenter? Des hommes qui viennent à vous sans être attirés par aucun motif, ni de commerce, ni d'ambition, ni de curiosité; des hommes qui, sans vous avoir jamais vus, sans savoir même où vous êtes, vous aiment tendrement, quittent tout pour vous, et vous cherchent au travers de toutes les mers avec tant de fatigues et de périls, pour vous faire part de la vie éternelle qu'ils ont découverte.

(FÉNELON.)

IV. UN MONDE D'INSECTES SUR UN FRAISIER.

Un jour d'été, pendant que je travaillais à mettre en ordre quelques observations, j'aperçus sur un fraisier, qui était venu par hasard sur ma fenêtre, de petites mouches si jolies que l'envie me prit de les décrire. Le lendemain j'y en vis une d'une autre sorte, que je décrivis encore. J'en observai, pendant trois semaines, trente-sept espèces toutes différentes; mais il y en vint à la fin un si grand nombre et une si grande variété, que je laissai là cette étude, quoique très amusante, parce que je manquais de loisir, et, pour dire la vérité, d'expression.

Les nouvelles que j'avais observées étaient toutes distinguées les unes des autres par leurs couleurs, leurs formes et leurs allures. Il y en avait de dorées, d'argentées, de bronzées, de rayées, de bleues, de vertes. Les unes avaient la tête arrondie comme un turban, d'autres, allongée en pointe de clou. A quelques-unes, elle paraissait obscure comme un point de velours noir, à d'autres, elle étincelait comme un rubis. Il n'y avait pas moins de variété dans leurs ailes. Quelques-unes en avaient de longues et

de brillantes, comme des lames de nacre, d'autres, de courtes et de larges qui ressemblaient à des réseaux de la plus fine gaze. Chacune avait sa manière de les porter et de s'en servir. Les unes abordaient sur cette plante pour y déposer leurs œufs, d'autres, simplement pour s'y mettre à l'abri du soleil. Mais la plupart y venaient pour des raisons qui m'étaient tout à fait inconnues.

(BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

J.-O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

La pêche est le fruit qui se *pèle* le mieux.

(BESCHERELLE.)

Saint Honoré, patron des boulangers, est représenté une *pelle* à four à la main.

(SALÉNTIN.)

Aristote disait de Théophraste qu'il avait l'esprit si vif, si *perçant*, qu'il comprenait d'abord d'une chose tout ce qui en pouvait être connu.

(LA BRUYÈRE.)

Le *persan* est formé d'un mélange de l'arabe avec le zend ou langue sacrée des anciens Perses; il a de grandes analogies avec l'allemand.

(BESCHERELLE.)

J'ai mon four à chauffer, mon vin à mettre en

perce.

(ANDRIEUX.)

Le jour *perce* à travers les rideaux.

(ACADÉMIE.)

La chambre était tendue en étoffe vraie *perse*, et meublés dans le genre rococo.

(H. DE BALZAC.)

Ces hommes ont acheté des chaperons de couleur *perse*.

J'ai honte de me voir si *peu* digne de vous.

(RACINE.)

Tu sais qu'un mot de moi *peut* donner le trépas.

(C. DELAVIGNE.)

Tu *peux* choisir, ou de manger trente aulx (J'entends sans boire et sans prendre repos), Ou de souffrir trente bons coups de gaule.

(LA FONTAINE.)

Il y a beaucoup de cailloux dans cette terre, il faut un *pic* pour l'entamer, pour l'ouvrir. (ACADÉMIE.)

Le *pic* de Ténériffe passe pour être l'une des plus hautes montagnes de la terre. (BUFFON.)

François I avait reçu trois coups de *pique* dans son armure. (MIGNET.)

D'où vient cette humeur? qui les a mis en *pique*? (CORNEILLE.)

C'est un bon as de *pique*. (Prov.)

Le vrai honnête homme est celui qui ne se *pique* de rien.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

Quel art de la parole enseigne le secret A la *pie* enrouée ainsi qu'au perroquet?

(DESAINT.)

Il montait un cheval *pie*.

(ACADÉMIE.)

Il a employé sa fortune en œuvres *pies*.

Il semble que vous preniez plaisir à faire toutes choses du *pis* que vous pouvez. (ACADÉMIE.)

Un *pis* volumineux ou charnu n'est pas toujours l'indice d'une sécrétion lactée abondante. (LECOQ.)

Ces maîtres si doux le faisaient enchaîner toutes les nuits à un *pieu* planté au milieu de leur chétive cabane, et un troisième Turc, qui vivait avec eux, était chargé de ce soin. (FONTENELLE.)

Toute la vie d'un chrétien ne doit être qu'un long et *pieux* désir. (FLÉCHIER.)

J.-O. C.

PHRASES A CORRIGER.

1. Les bourgeois obtinrent des cours de justice pour régler leurs différends avec les seigneurs, et de concessions en concessions, cette nouvelle classe du peuple réclama son indépendance.

2. Jeudi soir, il était très violent et se frappait la tête avec une telle force contre

les murs de la cellule, que l'on craignit qu'il se briserait le crâne.

3. Le juge ***, le candidat démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis, dit qu'il considère que le choix du général *** par le parti républicain n'est pas aussi bon comme l'aurait été celui du général ***.

4. J'engage les jeunes gens à surveiller leur système de ponctuation; ils s'apercevront bientôt de ce qui leur manque.

5. La basilique d'O*** est maintenant l'une des plus belles églises du pays, grâce aux travaux d'embellissement si artistiquement dirigés par l'abbé B***.

6. Son lit de douleur s'était transformé à une chaire d'où coulaient à flots les enseignements les plus vrais sur la vanité des choses d'ici-bas.

7. Le site du cimetière doit être choisi sur un terrain élevé, incliné du côté opposé à celui où les maisons se trouvent construites, de manière à ce que les eaux potables ne soient pas contaminées par le drainage de ce terrain.

8. Comme d'habitude il y a eu des appels chaleureux à la clémence de la Cour, qui, vû la circonstance, s'est laissée attendrir et leur a donné (aux prisonniers) encore une chance de prouver la sincérité de leurs bonnes résolutions.

9. Mgr L*** était aimé des catholiques, respecté des protestants bien pensant et redouté des autres.

10. La fête s'est terminée, le soir, par le feu d'artifice et la retraite des flambeaux.

11. Un enfant de quatre ans a été affreusement mordu par un gros chien à New-Jersey. Le chien a été abattu avec les plus grandes difficultés et on craint que le pauvre enfant ne meurt de ses blessures.

12. Les tribunaux ont condamné déjà un grand nombre de ceux qui s'étaient fait les instruments des chefs dans l'accomplissement de cette salle besogne.

13. Les fusillers étaient alors à deux cents cinquante mètres.

CORRECTIONS.

- 1.....leurs *différends*.....
- 2... qu'il *ne se brisât* le crâne.
- 3.....*que* l'aurait été.....
- 4.....ils *s'apercevront*.....
- 5*si* artistement.....
- 6.....s'était transformé *en*.....
- 7.....*de manière* que les eaux potables.
-
- 8.....Comme d'habitude,*vu* la circonstance, s'est *laissé* attendrir.....
- 9respecté des protestants bien *pensants*,.....
10. La fête s'est *terminée* le soir.....
- 11.....Le chien a été abattu avec les plus grandes difficultés, et on craint que le pauvre enfant ne *meure* de ses blessures.
- 12.....,qui s'étaient *faits* les instruments des chefs dans l'accomplissement de cette *sale* besogne.
- 13.....deux cent cinquante mètres.

J.-O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. Une ménagère a acheté 144 mètres de toile à 21fr,50 les 10 mètres; elle a employé cette toile pour faire des chemises. Elle a mis 3 mètres de toile par chemise, et elle a donné 1fr,75 pour la façon d'une chemise.

Trouver: 1o combien elle a fait de douzaines de chemises; 2o combien lui coûtent toutes les chemises; 3o le prix de revient de chacune.

Solution:

Le nombre de chemises faites est

$$\frac{144}{3} = 48 \text{ ou } 4 \text{ douzaines.}$$

Le prix de la chemise est

$$2\text{fr},15 \times 3 + 1\text{fr},75 = 6\text{fr},45 + 1 \text{ fr},75 = 8\text{fr},20.$$

Le prix total des chemises est

$$8\text{fr},20 \times 48 = 393\text{fr},60.$$

II. Un marchand achète 75m,80 de velours à 19fr,75 le mètre; il en paye les $\frac{4}{7}$ avec du drap valant 12 francs le mètre et le reste en argent. Combien livre-t-il de mètres de drap et quelle somme débourse-t-il?

Solution:

Le prix total du velours est

$$19\text{fr},75 \times 75,8 = 1497\text{fr},05.$$

Les $\frac{4}{7}$ septièmes de ce prix sont

$$\frac{1497,05}{7} \times 4 = 855\text{fr},45.$$

Le nombre de mètres de drap livrés est

$$855,45 : 12 = 71\text{m},28.$$

La somme déboursée est égale à

$$1497,05 - 855,45 = 641\text{fr},60.$$

III. Un marchand achète 525 m,20 d'étoffe à raison de 10fr,50 le mètre. Il en revend d'abord les $\frac{2}{3}$ au prix de 12fr,10 le mètre, et il désire gagner sur le tout 1155fr,44. Combien doit-il vendre le mètre de ce qui lui reste?

Solution:

Les $\frac{2}{3}$ ou ce qui est la même chose, les 0,6 de la marchandise achetée sont

$$525,2 \times 0,6 = 315\text{m},12.$$

Le reste est les 0,4 du total, c'est-à-dire

$$525,2 \times 0,4 = 210\text{m},08.$$

En revendant les $\frac{2}{3}$ de l'étoffe, le marchand fait par mètre un bénéfice égal à

$$12,10 - 10,50 = 1\text{fr},60.$$

Dans la vente des $\frac{2}{3}$ le bénéfice est donc

$$1,6 \times 315,12 = 504\text{fr},192.$$

Dans la vente du reste il doit gagner

$$1155,44 - 504,19 = 651\text{fr},25.$$

Le bénéfice par mètre sera

$$\frac{651,25}{210,08} = 3 \text{ fr},10.$$

Le prix de vente du mètre sera donc

$$10,50 + 3,10 = 13\text{fr},60.$$

IV. Une marchande fait confectionner trois douzaines et demie de chemises avec de la toile valant 2fr,60 le mètre. Il faut 8m,40 pour trois chemises et l'on donne à l'ouvrière 15 fr. par douzaine pour façon. Combien la marchande devra-t-elle vendre la demi-douzaine de chemises pour gagner 25fr,70 sur le tout ?

Solution :

Le nombre de mètres de toile pour la douzaine est

$$8,4 \times 4 = 33m,6.$$

Le prix de la toile pour la douzaine est

$$2,6 \times 33,6 = 87fr,36.$$

Le prix de la douzaine est donc

$$87,36 + 15 = 102fr,36.$$

Les trois douzaines et demie coûtent à la marchande

$$102,36 \times 3,5 = 358fr,26.$$

Elle veut retirer de la vente des 7 demi-douzaines

$$358,26 + 25,70 = 383fr,96.$$

Le prix de vente de la demi-douzaine devra être

$$\frac{383,96}{7} = 54fr,85.$$

V. On a acheté 275 mètres de drap à 14fr,40 le mètre. On en a revendu les $\frac{3}{4}$ avec un bénéfice de 15 pour 100, et le reste à 13fr,75. Quel bénéfice réel a-t-on fait ?

Solution :

Le prix d'achat est égal à

$$14,4 \times 275 = 3960 \text{ fr.}$$

Les $\frac{3}{4}$, ou les 0,6 de 275 mètres sont

$$275 \times 0,6 = 165 \text{ mètres.}$$

Le reste est

$$275 - 165 = 110 \text{ mètres.}$$

Le bénéfice dans la première vente, étant de 0,15 par franc, est par mètre égal à

$$0,15 \times 14,4 = 2 \text{ fr,16.}$$

Le prix de vente est donc

$$14,40 + 2,16 = 16 \text{ fr,56.}$$

Le produit de la vente des $\frac{3}{4}$ du drap est

$$16,56 \times 165 = 2732 \text{ fr,40.}$$

Le produit de la vente du reste est

$$13,75 \times 110 = 1512 \text{ fr,50.}$$

Le total des deux ventes est... 4244 fr,90

Le prix d'achat était..... 3960 fr,00

Le bénéfice réalisé est donc.... 284 fr,90

VI. On veut tapisser un appartement de 4m,5 de long, de 3m,6 de large et de 3 mètres de haut. Quelle sera la dépense. si l'on emploie du papier coûtant 3 francs le rouleau de 8 mètres de long et de 0m,6 de large, les portes, les fenêtres et la cheminée formant $\frac{1}{8}$ de la surface totale ?

Solution :

Le contour de la chambre est

$$(4,5 + 3,6) \times 2 = 8,1 \times 2 = 16m,2.$$

La surface des quatre murs est en mètres carrés

$$16,2 \times 3 = 48mq,6.$$

Le 6e de cette surface est

$$8mq,1.$$

Il reste pour la surface du papier à employer

$$48,6 - 8,1 = 40mq,5.$$

La surface de chaque rouleau est

$$8 \times 0,6 = 4mq,8.$$

Le nombre de rouleaux à acheter sera

$$\frac{40,5}{4,8} = \frac{405}{48} = 8,43.$$

La dépense pour l'achat du papier sera donc

$$3 \times 8,43 = 25 \text{ fr,29.}$$

G. B.-L.

PROBLEMES D'ALGEBRE.

I. Pour donner 12 centins à chaque pauvre, il manque 23 centins; pour donner 10 centins à chacun, il manque 7 centins: quel est le nombre de pauvres?

Réponse: 8 pauvres.

Solution:

Représentons par x le nombre de pauvres, et par y centins la somme à distribuer;

D'après les données du problème, nous aurons

$$12x - 23 = y, \quad (1)$$

Et $10x - 7 = y. \quad (2)$

Soustrayons maintenant (2) de (1):

$$2x - 16 = 0,$$

$$2x = 16;$$

D'où $x = 8$, nombre de pauvres.

Et (1) $12 \times 8 - 23 = y,$

$$96 - 23 = y;$$

D'où $y = 73$ centins, somme à distribuer.

II. Pour donner 3 feuilles de papier à chacun des élèves d'une classe, il manque 20 feuilles; pour donner 2 feuilles à chacun, il en reste 30: quel est le nombre d'élèves?

Réponse: 50 élèves.

Solution:

Soient $x =$ le nombre d'élèves,

Et $y =$ le nombre de feuilles;

Alors, d'après les conditions du problème,

$$3x - 20 = y, \quad (1)$$

$$2x + 30 = y. \quad (2)$$

Retranchons (2) de (1):

$$x - 50 = 0;$$

D'où $x = 50$, nombre d'élèves.

Et (1) $y = 3 \times 50 - 20 = 150 - 20 =$

130, nombre de feuilles.

III. A dit: Si j'avais 10 centins de plus, j'aurais autant que B; si j'avais 20 centins de moins, j'aurais la moitié de ce qu'il a: combien avons-nous chacun?

Réponse: 50 et 60 centins.

Solution:

Représentons par x et par y centins les sommes que possèdent respectivement A et B;

Alors, d'après les données du problème,

$$x + 10 = y, \quad (1)$$

Et $x - 20 = \frac{y}{2}. \quad (2)$

Retranchons maintenant (2) de (1):

$$30 = \frac{y}{2};$$

D'où $y = 60$ centins, somme de B,

Et (1) $x + 10 = 60,$

D'où $x = 60 - 10 = 50$ centins, somme de A.

IV. En vendant du drap \$150 la pièce, on peut acheter une propriété, et il reste \$1500; en le vendant \$140 la pièce, il manque \$1500 pour payer la propriété: combien a-t-on de pièces, et quel est le prix de la propriété?

Réponse: 300 pièces, et \$43.500, prix de la propriété.

Solution:

Représentons par x pièces la quantité du drap, et par y piastres le prix de la propriété;

Alors, d'après les données du problème, nous aurons les équations

$$150x - 1500 = y, \quad (1)$$

Et $140x + 1500 = y. \quad (2)$

Retranchons maintenant l'équation (2) de l'équation (1):

$$10x - 3000 = 0,$$

$$10x = 3000;$$

D'où $x = 300$, nombre de pièces de drap.

$$\text{Et (1)} \quad 150 \times 300 - 1500 = y,$$

$$45000 - 1500 = y;$$

D'où $y = 43.500$ piastres,
prix de la propriété.

V. Avec \$30 de plus, je pourrais payer les $\frac{3}{7}$ de ma dette; avec \$150 de plus, je pourrais en payer les $\frac{5}{8}$: quel est mon avoir, quelle est ma dette ?

Réponse: Avoir \$231.81, dette \$610.89.

Solution:

Soient x piastres = l'avoir,

Et y piastres = la dette;

D'après les conditions du problème,

$$x + 30 = \frac{3y}{7},$$

$$7x + 210 = 3y,$$

$$7x - 3y = -210; \quad (1)$$

Et $x + 150 = \frac{5y}{8},$

$$8x + 1200 = 5y,$$

$$8x - 5y = -1200. \quad (2)$$

Multiplions (1) par 5 et (2) par 3:

$$35x - 15y = -1050, \quad (3)$$

$$24x - 15y = -3600, \quad (4)$$

Soustrayons (4) de (3):

$$11x = 2550;$$

D'où $x = \frac{2550}{11} = \$231.81 =$ l'avoir.

Et (1) $7 \times 231.81 - 3y = -210,$

$$1622.67 - 3y = -210,$$

$$1832.67 = 3y;$$

D'où $y = \frac{1832.67}{3} =$

\$610.89 = la dette.

J.-O. C.

TRIBUNE LIBRE.

SOLEIL, TERRE ET LUNE.

La Terre est notre séjour, le Soleil nous éclaire et nous chauffe, la Lune réfléchit vers nous la lumière qu'elle reçoit du Soleil, et de plus, par son action attractive distincte sur la masse de la Terre et sur l'eau des Océans, elle donne lieu, deux fois par jour, au phénomène des marées. Il y a donc pour nous un haut intérêt à toutes les connaissances que nous pouvons acquérir sur ces trois corps, ou plutôt sur ces trois *astres*; car le Soleil, la Terre et la Lune sont trois boules ou sphères lancées dans l'espace par la toute-puissance divine, et maintenues en équilibre dans leurs mouvements, sans aucune attache extérieure, par les seules lois qu'a posées la sagesse du Créateur.

C'est entre ces trois corps que se produisent les éclipses, ces phénomènes si frappants pour la curiosité publique.

Le Soleil est lumineux par lui-même; mais la Lune est un corps opaque qui ne fait que réfléchir la lumière du Soleil; les *phases* lunaires désignées sous les noms de *premier quartier*, *pleine lune*, *dernier quartier*, se produisent selon que nous nous trouvons plus ou moins bien placés pour voir la partie éclairée de la Lune. Si nous pouvions nous transporter à la surface de la Lune, la Terre, qui est aussi un corps opaque, nous apparaîtrait comme une lune de dimensions presque 4 fois aussi grandes que celles de notre Lune, et de là nous verrions la Terre avec des phases, que nous appellerions *premier quartier*, *pleine terre*, *dernier quartier*; la période de ces phases serait précisément de même durée que les phases réelles de notre Lune.

Donnons une idée des grandeurs relatives de ces trois *astres*: le plus petit est la Lune, puis vient la Terre, et enfin le Soleil.

Le diamètre de la Lune, pris 4 fois (ou plus exactement 3 fois et 7 dixièmes), donne le diamètre de la Terre; et le diamètre de la Terre doit être pris 108 fois et demie pour donner le diamètre du Soleil. Une comparaison avec des objets matériels nous aidera à saisir ces relations. Pour une Terre qui serait représentée par un melon de 9 pouces anglais de diamètre, la Lune serait figurée par une petite pomme ayant 2 pouces et demi de diamètre; quant au Soleil, il serait représenté par une boule qui aurait près de 83 pieds de diamètre, ce qui répond à peu près aux dimensions extérieures du dôme de la nouvelle cathédrale de Montréal. Ainsi, mettez en présence le dôme de la cathédrale, un melon de 9 pouces et une petite pomme de 2 pouces et demi de diamètre, et vous aurez une image des grandeurs relatives du Soleil, de la Terre et de la Lune.

Comment se fait-il donc, direz-vous alors, que le Soleil et la Lune nous paraissent sensiblement de la même grosseur, au point que la Lune puisse nous cacher complètement ou presque complètement le disque du Soleil? Voici: la Lune a un diamètre environ 400 fois moindre que celui du Soleil; mais elle se trouve à une distance environ 400 fois moindre (plus exactement 386 fois moindre). Or, il nous est facile de vérifier qu'avec un disque très petit, une pièce de 5 centins par exemple, nous pouvons, en l'approchant convenablement de notre œil, cacher un arbre, une maison, et même le dôme de la cathédrale de Montréal. C'est précisément ce qui se passe pour la Lune et le Soleil: avec un diamètre 398 fois moindre, la Lune est à une distance moyenne 386 fois moindre, et qui peut devenir jusqu'à 407 fois moindre; la Lune peut donc nous cacher plus ou moins complètement le disque solaire, comme dans le cas des éclipses totales ou partielles de Soleil, qui se produisent lorsque la Lune passe entre le Soleil et

la Terre, ni trop haut ni trop bas. Cela arrive ordinairement deux fois chaque année.

Pour compléter les notions fournies par les images précédentes, nous allons indiquer à quelles distances devraient se trouver les trois corps, par rapport aux grosseurs que nous avons adoptées.

Le Soleil étant figuré, en grandeur et en position, par le dôme de la cathédrale de Montréal, le melon de 9 pouces qui représentera la terre pourra être placé vers l'église Sainte-Brigide, ou à pareille distance en toute autre direction; quant à la petite pomme de 2 pouces et demi qui doit représenter la Lune, il faudra la tenir à environ 23 pieds du melon.

La distance de la Terre au Soleil est égale, en effet, à 107 fois le diamètre du Soleil, ou 11 600 fois le diamètre de la Terre; et la distance de la Terre à la Lune égale 30 fois le diamètre de la Terre, ou 111 fois le diamètre de la Lune.

Lorsqu'on s'est fait ainsi une image assez exacte de ce que sont les trois corps comme grosseurs et distances relatives, il est facile de se rendre compte des particularités que présentent les divers phénomènes cosmographiques, comme les éclipses, les phases lunaires et les lunaisons, les jours et les nuits, et même les saisons de l'année.

En effet, on peut concevoir que le melon qui représente la Terre soit transporté par l'expérimentateur, lequel, partant du bord de l'eau, vers le collège Molson, remontera vers Sainte-Brigide, traversera la ferme Logan, le quartier Saint-Jean-Baptiste, le Mont-Royal, les villages et les campagnes de l'ouest, le canal Lachine, et le fleuve Saint-Laurent, touchant à l'île aux Fraises et à l'île Sainte-Hélène, pour revenir au collège Molson. Ce trajet représentera celui que la Terre fait en une année autour du Soleil.

Si, pendant ce trajet, vous tenez le melon traversé par une tige; si vous maintenez cette tige inclinée vers le nord et

toujours parallèle à elle-même, et si, pendant le tour complet, vous faites faire à la boule, dans le même sens que la translation, 365 tours sur elle-même, vous pourrez, en observant attentivement les positions, vous rendre compte des saisons, ainsi que des variations des jours et des nuits.

Votre compagnon, porteur de la Lune, doit vous accompagner dans votre trajet général, se tenant toujours à la même distance de la Terre, et faisant autour de vous 12 tours et un tiers environ, pendant que vous ferez, autour du dôme de la cathédrale, le tour complet qui représente une année.

Si vous vouliez passer, de ces dimensions réduites, jusqu'aux dimensions réelles de l'Univers, il faudrait rendre ces dimensions 20 billions de fois plus considérables !

Quoique les données ici exposées ne doivent être prises que comme purement approximatives, elles suffisent néanmoins pour nous donner une idée vraie de l'Univers, et pour nous permettre de soulever un coin du voile qui nous cache les œuvres merveilleuses du Créateur.

A. M.

Enseignement de la Musique.

(Résumé de la conférence donnée le 25 mai 1888, par M. A. Michel, à la réunion des Instituteurs, Ecole Normale Jacques-Cartier, à Montréal.)

I. LA GAMME.

La Musique a des charmes puissants, et son rôle social est incontestable ; elle relève la solennité de toutes nos fêtes, et contribue pour une large part à la pompe du culte religieux. De là l'intérêt qui s'attache à cette partie des connaissances humaines, où il y a à la fois science et art. Le fondement de toute science musicale

est la connaissance approfondie de la *gamme*, cette série de *sons* qu'il nous est impossible d'attribuer à un inventeur particulier, dont nous jouissons de temps immémorial, et que nous devons regarder comme un don du Créateur.

Toutes nos mélodies, comme toutes nos richesses d'harmonie, sont empruntées aux sept sons que l'on nomme ordinairement les *notes* de la gamme :

Do ré mi fa sol la si do

et aux sons intermédiaires que nous plaçons dans les grands intervalles, qui sont au nombre de cinq :

Do-ré, ré-mi, fa-sol, sol-la, la-si.

Chacun de ces sons intermédiaires porte un double nom, savoir :

1er son intermédiaire :	<i>do</i> dièse ou <i>ré</i> bémol
2e " " "	<i>ré</i> dièse ou <i>mi</i> bémol
3e " " "	<i>fa</i> dièse ou <i>sol</i> bémol
4e " " "	<i>sol</i> dièse ou <i>la</i> bémol
5e " " "	<i>la</i> dièse ou <i>si</i> bémol

Une note *diésée* est une note élevée d'un *demi-ton* ; une note *bémolisée* est une note baissée d'un *demi-ton*.

Si nous ajoutons que les intervalles *mi-fa* et *si-do* sont d'un *demi-ton*, et que les autres intervalles sont d'un *ton*, nous aurons résumé les notions que l'on nous donne ordinairement sur la composition de la gamme.

II. DEUX SORTES DE NOTES DANS LA GAMME.

Ce n'est guère l'usage, dans l'enseignement de la Musique, d'insister sur les impressions caractéristiques, autrement dit sur les fonctions diverses des notes de la gamme ; toutefois, beaucoup de professeurs ont appelé sur ce point l'attention des élèves, un certain nombre d'ouvrages élémentaires en font mention, et, fût-ce même à son insu, l'étudiant finit par être frappé des impressions diverses que produisent les notes de la gamme.

Il faut d'abord distinguer, dans la gamme naturelle, deux espèces de notes, savoir :

1. Des notes qui s'attaquent et se soutiennent facilement, sans aucune tendance vers les notes voisines; ce sont les notes *do, mi, sol* (la 1re note, la 3e et la 5e); nous les nommerons *notes principales* ou *notes de repos*; notes principales, parce que c'est vers elles que tendent les autres notes; notes de repos, parce que c'est sur ces notes que se font réellement les repos, soit de la mélodie, soit de l'harmonie.

(Chantez: *Do do do...mi mi mi...sol sol sol... do do do.*)

2. Des notes que l'on n'attaque bien qu'en les rapportant à des notes voisines, vers lesquelles elles ont une tendance marquée; ce sont les quatre autres notes, *ré, fa, la, si* (2e note, 4e, 6e, 7e); nous les nommerons *notes secondaires* ou *expressives*; secondaires, parce qu'elles se rattachent aux notes principales, vers lesquelles elles ont leur tendance; expressives, parce que chacune de ces notes a une expression qui lui est propre: surprise, prière et douleur, colère et effroi, gêne:

(Chantez: *Do ré do... mi fa mi... sol la sol... do si do...*)

On sent mieux les tendances et les expressions des notes, si l'on renforce un peu la voix en produisant les notes *ré, fa, la, si*, dont il est ici question.

Toutes ces notes tendent vers une note principale voisine, savoir:

- Ré* tend vers *do*,
- Fa* " vers *mi*,
- La* " vers *sol*,
- Si* " vers *do*.

Les trois notes *ré, fa, la*, tendent à descendre vers la note principale immédiatement inférieure, et seule la note *si* tend à monter vers *do*.

III. LES TROIS NOTES PRINCIPALES.

- { *Do mi sol* }
- { 1re 3e 5e }

Les trois notes principales (1re, 3e, 5e de la gamme) ont pour caractère commun de s'attaquer et de se soutenir faci-

lement, sans aucune tendance vers les notes voisines, et de pouvoir servir comme notes de repos; toute mélodie commence par une de ces trois notes.

Mais en outre, la 1re note et la 5e présentent des caractères spéciaux, intéressants à étudier.

1re note.—C'est par cette note qu'on donne le ton pour chanter; c'est sur cette note qu'on établit la gamme, et c'est par cette même note que toute mélodie doit nécessairement finir. On la nomme *tonique*.

Essayez, en effet, de produire un air à volonté, en empruntant les notes à la gamme ordinaire: vous serez irrésistiblement conduit à faire le repos final sur la note *do*; ce sera en vain que vous tenterez de terminer l'air sur une autre note, qu'elle qu'elle soit. . . Il y a donc là un caractère absolument distinctif.

5e note.—On ne peut finir une mélodie par cette note; mais les *grands repos* intérieurs s'y font très bien, ainsi que les *grandes tenues*, comme on le voit dans les *récitatifs*, et dans les airs de psaumes dits du cinquième mode; cette note revient très souvent dans la mélodie, où elle domine, d'où son nom de *dominante*. Sur 100 mélodies, il y en a environ 50 qui commencent par la dominante.

3e note.—En conservant les caractères déjà mentionnés comme étant communs aux trois notes principales, la 3e note, que l'on nomme *médiate*, en raison de sa position entre la tonique et la dominante, ne présente aucun des caractères distinctifs des deux autres notes principales; toutefois, cette note sert à des *tenues* intérieures, comme on en voit des exemples dans les airs de psaumes dits du sixième mode, et dans les Lamentations de Jérémie, aux offices de la Semaine Sainte; * sur 100 mélodies, il y en a 25 environ qui commencent par la

*Supposez ces mélodies ramenées, par transposition, de la gamme de *fa* majeur à la gamme de *do* majeur.

médiate ; enfin, toutes les fois qu'un morceau harmonisé se termine par deux notes différentes, ces deux notes sont toujours la tonique et la médiate.—S'il y a une troisième note dans l'accord final, cette troisième note est la dominante. Jamais l'accord final ne contient d'autres notes que les trois notes principales.

IV. LES QUATRE NOTES SECONDAIRES OU EXPRESSIVES.

{	ré fa la si	}
	2 ^e note 4 ^e 6 ^e 7 ^e	

La 7^e note tend sensiblement et fortement à monter vers la tonique, d'où le nom de *sensible*, par lequel on la désigne ; on la nomme aussi quelquefois *sous-tonique* ; cette note exprime une sorte de gêne, qui ne cesse qu'au moment où l'on monte pour se reposer sur la tonique.

Les autres notes secondaires tendent vers les notes principales voisines en dessous, d'où leurs noms respectifs : *sus-tonique* (ré), *sus-médiate* (fa), *sus-dominante* (la). Souvent la 4^e note est aussi appelée *sous-dominante*. Voici l'expression caractéristique de chacune de ces notes :

La *sus-médiate* (4^e note) est la plus expressive des notes secondaires ; elle convient surtout pour exprimer la prière et la douleur. On en a un exemple remarquable dans le *Kyrie* de la messe des défunts (4^e note), et dans la première note du *Christe* *.

La *sus-dominante* (6^e note) a de l'analogie avec la *sus-médiate* ; mais cette note convient surtout à l'expression de la colère, de l'effroi, de la terreur. On en voit un exemple remarquable vers la fin de l'air de la *Marseillaise*, à la note la plus élevée du morceau. Dans les couplets ou versets de l'*Attende* *, motet du

* Supposez ce chant ramené, par transposition, de la gamme de fa majeur à celle de do majeur ; le public qui écoute ignore dans quelle gamme le morceau est écrit.

Carême, il en est fait un usage remarquable, spécialement au verset *Audi, popule meus*, lorsqu'arrivent ces paroles de reproche : *Ego te plantavi*, etc. Remarquez que la voix se renforce naturellement et comme instinctivement, au moment de l'émission de notes expressives, ce qui assure toujours à la voix humaine une grande supériorité sur la plupart des instruments.

La *sus-tonique* (2^e note) est la moins expressive des notes secondaires ; toutefois cette note convient pour exprimer l'interrogation, la surprise, comme on peut le remarquer dans les repos suspensifs et traînants des airs de chasse, et dans divers passages de l'*Attende* *.

Telles sont les expressions caractéristiques des notes secondaires. Il nous est permis de comprendre maintenant pourquoi les notes secondaires sont complètement bannies de l'accord final d'un morceau : l'accord final est nécessairement un accord de repos, et il ne saurait y avoir repos avec des notes exprimant la gêne, la douleur, la colère, la surprise.

On voit aussi pourquoi un air ne saurait commencer par une note secondaire. En effet, la musique constitue un langage, et une mélodie est un discours : peut-on supposer qu'un orateur va débiter par un mouvement de gêne, de douleur, de colère, de surprise ? Non sans doute ; le début doit être calme, les mouvements expressifs viennent en leur temps, et si la péroraison peut être véhémentement, c'est encore dans le calme que se termine le morceau oratoire, comme doit faire également tout morceau de musique.

V. INTERVALLES MUSICAUX.

En Musique, on nomme *intervalle* la distance qui sépare deux sons quelconques ; cette distance n'est ni une longueur, ni une durée ; c'est une grandeur

* Nous supposons ce morceau ramené, par transposition, à la gamme de do majeur.

d'une espèce particulière, une grandeur *sui generis*, dont nous acquérons peu à peu la notion exacte.

C'est en vertu de cette notion que nous reconnaissons facilement l'*unisson*, c'est-à-dire la présence de deux sons qui se confondent; que nous parlons de sons voisins ou de sons très éloignés l'un de l'autre; c'est comme conséquence de cette même notion que nous parlons de sons *aigus* ou élevés, et de sons *graves* ou bas.

On doit regarder comme un principe évident qu'un même air peut être chanté plus ou moins haut, suivant la convenance de la voix. Par exemple, à l'église, un même *Tantum ergo* peut être pris et chanté à une hauteur quelconque, sans que l'air soit changé.

Voici un second principe que nous regardons comme non moins évident: *ce qui fait qu'un air reproduit à des hauteurs différentes est bien le même, c'est que les intervalles qui séparent les notes sont exactement les mêmes.*

Ce que nous venons de dire d'un air quelconque s'applique évidemment à l'air de la gamme naturelle, telle que tout le monde la connaît: on peut prendre à sa convenance un son quelconque, l'appeler *do*, et établir sur ce *do* arbitraire l'air de la gamme naturelle:

Do-ré-mi-fa-sol-la-si-do, do-si-la-sol-fa-mi-ré-do.

Cela terminé, on peut prendre un autre son quelconque, l'appeler *do*, et établir sur ce nouveau *do* le même air de la gamme naturelle.

Les intervalles qui séparent les notes de la gamme naturelle sont au nombre de sept, savoir:

(Lisez en commençant par la ligne du bas)

L'intervalle *si-do* " " d'un demi-ton
 " *la-si* " " d'un ton
 " *sol-la* " " d'un ton
 " *fa-sol* " " d'un ton
 " *mi-fa* " " d'un demi-ton
 " *ré-mi* " " d'un ton

L'intervalle *do-ré*, qu'on dit être d'un ton.

Malgré l'unanimité des livres et des professeurs à affirmer que les intervalles *mi-fa* et *si-do* sont d'un demi-ton, et que les autres intervalles simples de la gamme sont d'un ton, il est très rare que l'on s'occupe de vérifier cette assertion, qui a pourtant une importance fondamentale. Nous allons indiquer comment on peut procéder à cette mesure, par deux expériences successives, dont la première a été indiquée en 1818 par Pierre Galin, et la seconde en 1855 par un professeur qui l'a publiée ensuite sous l'anonyme dans un journal d'éducation.

VI. MESURES DES INTERVALLES MUSICAUX.

1^{re} expérience.

La première expérience sur la mesure des intervalles amène à conclure que les intervalles élémentaires de la gamme comprennent deux groupes distincts, savoir:

1. Les deux intervalles *mi-fa* et *si-do*, qui sont égaux l'un à l'autre, sans que l'on voie ce qu'ils sont par rapport aux autres;

2. Les cinq intervalles *do-ré*, *ré-mi*, *fa-sol*, *sol-la* et *la-si*, qui sont égaux entre eux; c'est à chacun de ces cinq intervalles qu'on donne le nom de *ton*.

L'expérience de Galin consiste à comparer l'air formé par les six premières notes de la gamme (*do-ré-mi-fa-sol-la*), avec l'air que l'on obtient en montant du *sol* au *mi*, par les notes 5e, 6e, 7e, 1re, 2e, 3e (*sol-la-si-do-ré-mi*).

Les 6 premières notes, de la tonique à la sus-dominante.		Les 6 notes en montant de la dominante à la médiate.
6e la		mi 3e note
5e Sol		ré 2e
4e fa	à transformer en Do	1re note
3e mi		si 7e
2e ré		la 6e
1re note Do		sol 5e note

Pour réaliser l'expérience de Galin, on désigne d'abord un premier groupe de deux ou trois chanteurs, qui se tiennent prêts à s'éloigner des autres. Au début, tous les chanteurs entonnent ensemble la gamme de *do*, puis produisent gravement l'air des six premières notes, *do-ré-mi-fa-sol-la*; le premier groupe, chargé de retenir et de conserver fidèlement cet air, s'éloigne et s'isole, de manière à ne pas entendre ce que feront les autres chanteurs.

Ceux-ci reprennent les quatre premières notes *do-ré-mi-fa*, répètent plusieurs fois le *fa*, changent le nom de *fa* en *do* (sans changer le son), établissent sur ce nouveau *do* une gamme ordinaire, descendent ensuite les quatre notes *do-si-la-sol*, et enfin produisent gravement l'air *sol-la-si-do-ré-mi*, dont ils conservent silencieusement l'impression.

Alors le premier groupe est rappelé; il prend place en silence, et, à un signal donné, il répète l'air *do-ré-mi-fa-sol-la*, tel qu'il l'a conservé.

Tous les autres chanteurs constatent que les deux airs sont absolument les mêmes, et ne diffèrent que par les noms des notes, et par les rangs occupés par ces notes dans leurs gammes respectives.

On conclut de là l'égalité respective des intervalles, savoir :

(Lisez en commençant par la ligne du bas)

sol-la == *ré-mi*
fa-sol == *do-ré*
mi-fa == *si-do*
ré-mi == *la-si*



L'intervalle *do-ré* égale *sol-la*

Reprenons ces résultats, et constatons les rangs des notes.

L'intervalle *do-ré* (de la 1re note à la 2e) égale *sol-la* (de la 5e note à la 6e);

L'intervalle *ré-mi* (de la 2e note à la 3e) égale *la-si* (de la 6e note à la 7e);

L'intervalle *mi-fa* (de la 3e note à la 4e) égale *si-do* (de la 7e note à la 8e, qui n'est autre ici que la 1re);

L'intervalle *fa-sol* (de la 4e note à la 5e) égale *do-ré* (de la 1re note à la 2e);

L'intervalle *sol-la* (de la 5e note à la 6e) égale *ré-mi* (de la 2e note à la 3e).

Mettons à part les deux intervalles égaux *mi-fa* et *si-do*, et rapprochons les autres intervalles, en remarquant qu'il y en a trois qui se retrouvent dans les deux airs comparés, savoir *do-ré*, *ré-mi* et *sol-la*; on a :

Fa-sol = do-ré

do-ré = sol-la

sol-la = ré-mi

ré-mi = la-si

Ou, plus simplement :

Fa-sol = do-ré = sol-la = ré-mi = la-si

Ou enfin, en mettant ces intervalles dans l'ordre où la gamme les présente :

Do-ré = ré-mi = fa-sol = sol-la = la-si

En résumé, l'expérience de Galin, très facile à reproduire, amène cette conclusion, que les sept intervalles élémentaires de la gamme se classent en deux groupes: 1. les deux intervalles *mi-fa* et *si-do*, égaux l'un à l'autre; 2. les cinq autres intervalles, *do-ré*, *ré-mi*, *fa-sol*, *sol-la* et *la-si*, pareillement, égaux entre eux, et auxquels nous donnerons, suivant l'usage, le nom d'*intervalles d'un ton*.

Rien ne dit encore ce que sont les intervalles *mi-fa* et *si-do* par rapport aux autres: c'est la seconde expérience qui va donner la solution de cette question.

VII. MESURE DES INTERVALLES.

2de expérience.

Do.....mi

si



la

Do.....mi

sol



fa

mi

Do.....mi



ré



Do

←.....Do

Pour réaliser l'expérience complémentaire de la mesure des intervalles, ayez à votre disposition un instrument à sons fixes, auquel vous puissiez emprunter un *do* grave.

Établissez sur ce *do* la gamme ordinaire :

Do-ré-mi-fa-sol-la-si-do.

Prenez le *do* supérieur ; sans changer le son de cette note, changez son nom en celui de la médiate *mi*, et, en chantant le début de l'air du *Roi Dagobert* (ou d'un air analogue), faites simplement la chute *mimi-réré-dodo*.

Transformez à son tour le *do* ainsi obtenu en un *mi* médiate, et faites une seconde fois la chute *mimi-réré-dodo*.

Transformez encore ce dernier *do* en un *mi* médiate, et faites une troisième fois la chute *mimi-réré-dodo*.

Faites alors entendre le *do* qui a servi de point de départ, et vous constaterez son identité parfaite avec celui que vous avez obtenu à la fin de la troisième chute.

Chaque chute *mimi-réré-dodo* étant de deux tons, les trois chutes successives donnent une distance totale de 3 fois 2 tons ou de 6 tons, pour la distance qui sépare le *do* supérieur du *do* inférieur. Cette distance, absolument fixe, étant nommée *intervalle d'octave* (en raison des huit notes qu'elle comprend), on conclut que *l'intervalle d'un ton est exactement la 6e partie de l'octave*.

D'autre part, si, de l'octave *do-do*, qui vaut 6 tons, on retranche les 5 intervalles d'un ton (*do-ré, ré-mi, fa-sol, sol-la* et *la-si*), il reste un ton pour les deux intervalles *mi-fa* et *si-do* ; et comme, d'après la première expérience, ces deux intervalles sont égaux, il en résulte que chacun de ces deux intervalles est exactement d'un demi-ton.

VII. DIÈSES ET BÉMOLS.

La mesure des intervalles étant effectuée, on voit que la gamme ordinaire

comprend, en montant, les intervalles élémentaires ci-après :

Un ton, un ton, un demi-ton,

Un ton, un ton, un ton, un demi-ton ;

Soit deux intervalles d'un ton et un d'un demi-ton ; puis trois intervalles d'un ton, et un d'un demi-ton.

Les dièses \sharp et les bémols \flat ont pour objet d'indiquer l'élévation ou l'abaissement de certaines notes, pour que l'on puisse constituer, sur des notes autres que *do*, des gammes semblables à la gamme ordinaire. Il s'ensuit que c'est exactement d'un demi-ton que devront être les altérations indiquées par les dièses et les bémols.

Voici, comme exemples, des gammes pareilles à la gamme ordinaire, et établies sur diverses notes, telles que *ré, fa, sol, la*, et même sur les notes *si* bémol et *mi* bémol. La gamme modèle est écrite au milieu.

Mi \flat	Si \flat	Fa	Do	Sol	Ré	La
ré	la	mi	si	fa \sharp	do \sharp	sol \sharp
do	sol	ré	la	mi	si	fa \sharp
si \flat	fa	do	sol	ré	la	mi
la \flat	mi \flat	si \flat	fa	do	sol	ré
sol	ré	la	mi	si	fa \sharp	do \sharp
fa	do	sol	ré	la	mi	si
Mi \flat	Si \flat	Fa	Do	Sol	Ré	La

Les quelques notions qui viennent d'être exposées ont l'avantage de donner à l'enseignement de la Musique un fondement tout à fait rationnel, dont les conséquences se font heureusement sentir dans toute la suite des études musicales, jusqu'à l'harmonie et à la composition.

La nature des intervalles, telle que nous venons de l'exposer, est la justification de ce qu'on nomme, en Acoustique, le *système tempéré*, suivant lequel se fait la construction aussi bien que l'accord des instruments de Musique. Les traités de Physique estiment ordinairement les intervalles par le rapport des nombres de vibrations exécutées dans des

temps égaux par les deux notes. Ces rapports diffèrent peu dans les deux systèmes, à l'exception toutefois de l'intervalle existant entre une note quelconque et cette même note diésée ou bémolisée : d'après les traités de Physique, le rapport des nombres de vibrations serait égal à $25/24$, ce qui correspondrait à peine à *un tiers de ton* comme distance ; tandis que la distance exacte d'un *demi-ton*, que nous avons constatée, suppose environ $18/17$ pour le rapport entre le nombre de vibrations du son le plus élevé et le nombre de vibrations du son le plus grave.

A. M.

LECTURE POUR TOUS.

HYGIENE.

CHALEUR ET LUMIÈRE.

La chaleur et la lumière sont ou naturelles ou artificielles. Le soleil est la source naturelle la plus importante de chaleur et de lumière ; c'est de la présence, de l'absence ou de l'obliquité diverse des rayons solaires que dépendent les différences de la température atmosphérique.

La lumière a une action générale sur la surface de notre corps ; elle en modifie les apparences extérieures, agit sur nos sens et exerce une influence dont l'œil est l'intermédiaire essentiel. L'œil n'est point un agent inerte, qui se bornerait à modifier la direction des rayons lumineux ; c'est un organe sensible, qui transmet jusqu'à l'âme les impressions qu'il reçoit et agit sur presque toutes nos facultés.

La lumière unie au calorique rembrunit la partie de l'organe cutané habituellement nue, change sa contexture, détruit sa souplesse, le rend dur, épais et ridé.

Lorsque l'action des rayons solaires est modérée, elle donne une nouvelle énergie, favorable aux personnes débiles. L'insolation est, au contraire, dangereuse pour les individus maigres, secs et irritables, et pour ceux qui ont toute la vigueur de la jeunesse et de la santé. L'action des rayons trop ardents est tout autre : les individus faibles sont frappés de coups de soleil ; et chez les hommes vigoureux, elle peut provoquer l'apoplexie, l'inflammation des membranes du cerveau, etc.

L'action de la lumière sur l'œil est très complexe : l'œil, le plus admirable de tous nos organes, est celui dont la sensibilité s'exalte, se fatigue et s'émeousse le plus facilement. Tout excès dans l'intensité de la lumière lui est également préjudiciable ; et les ophtalmies, la cataracte, la cécité peuvent aussi bien résulter d'une lumière trop faible que d'une clarté trop vive. Il faut surtout éviter de passer d'un excès à l'autre.

Les couleurs trop éclatantes, comme le blanc et le rouge, produisent l'effet d'une lumière resplendissante ; les couleurs sombres, telles que l'indigo, le violet et le noir, fatiguent l'œil comme l'obscurité ; les trois couleurs intermédiaires, le jaune, le vert et le bleu, sont celles dont l'impression est la plus agréable.

Pour que nous distinguions nettement les objets, il faut que les rayons lumineux émanés de la surface d'un corps visible viennent, en traversant les humeurs de l'œil, converger sur la rétine et y tracer l'image de ce corps. Si l'œil les réfracte trop fortement, leur convergence est opérée avant qu'ils aient atteint la rétine ; l'image tracée sur cette membrane est plus ou moins imparfaite, et, pour corriger ce défaut de la vision, on est obligé de placer l'objet très près de l'œil : c'est ce qui constitue la myopie. Si, au contraire, les rayons convergent au delà de la rétine, il faut éloigner

l'objet pour rendre l'image nette : c'est ce qui caractérise la presbytie. Mais, en se servant de lunettes appropriées, on évite l'un et l'autre de ces inconvénients : le myope se sert de verres concaves pour diminuer la convergence des rayons, tandis que le presbyte se sert de verres convexes. La myopie se corrige avec l'âge par la presbytie, tandis que celle-ci s'aggrave de jour en jour. Les conserves sont des verres plans de couleur.

Les effets de la lumière et de la chaleur artificielles ne diffèrent guère de ceux que déterminent ses agents naturels. Mais les corps en combustion qui donnent la lumière et la chaleur dégagent en même temps des vapeurs qui, en altérant la pureté de l'air, peuvent influencer sur la santé.

Aujourd'hui la chaleur se produit généralement à l'aide du charbon de terre brûlant dans les poêles communiquant avec les cheminées par où les produits nuisibles se versent dans l'atmosphère. Les poêles en briques ou en faïence sont préférables aux poêles métalliques, parce qu'ils ne dégagent pas cette odeur métallique qui porte à la tête. En outre, la fonte rougie est perméable aux gaz délétères produits intérieurement, et, de plus, elle décompose les matières organiques contenues dans l'air ambiant. Quoi qu'il en soit, il est bon de placer, sur tous les poêles, un vase contenant de l'eau : celle-ci, en se vaporisant, ramène l'air au degré de saturation qui croît avec la température.

L'usage des réchauds et chaufferettes est nuisible non seulement à cause des gaz carboniques, qui produisent l'asphyxie, mais aussi en raison des varices, ulcères et hémorroïdes qu'ils engendrent.

Quant à la lumière, elle se produit à l'aide de chandelles, de bougies, d'huiles, de gaz ou d'électricité.

La chandelle au suif de mouton est un mode d'éclairage qui n'est plus qu'excepti-

tionnellement employé : sa clarté vacillante et l'odeur désagréable qu'elle répand l'ont fait remplacer par la bougie, qui n'exhale pas de mauvaise odeur, mais qui éclaire moins et d'une façon irrégulière. L'éclairage à l'huile épurée de n'importe quelle espèce est de beaucoup préférable : la lumière produite par les lampes à pétrole sans verre est plus puissante et beaucoup moins coûteuse que celle que donne le gaz hydrogène produit par la distillation de la houille. Ce dernier mode d'éclairage est préféré à cause de la facilité de son emploi.

Les études et les essais heureux faits sur la lumière électrique permettent d'espérer un mode d'éclairage supérieur dans beaucoup de cas.

La clarté artificielle ne doit jamais être ni trop intense ni trop faible : les rayons doivent parvenir également aux deux yeux : le contraire engendrerait le strabisme, comme on l'a observé chez les enfants au berceau qui, recevant la lumière d'un côté, louchent presque toujours, par suite des efforts qu'ils font pour diriger leurs yeux vers l'endroit d'où elle vient.

J.-F. D. M.

REFORMES SCOLAIRES.

L'urgence d'améliorer la condition de l'instituteur saute aux yeux. Quand nous comparons les statistiques de notre province avec celles d'Ontario, nous sommes étonnés de la disproportion qui existe entre les salaires qui sont accordés respectivement aux fonctionnaires des écoles primaires du Haut et du Bas-Canada. Ainsi, les titulaires des écoles élémentaires, dans la province d'Ontario, reçoivent en moyenne un salaire de \$400 ; chez nous, nous avons honte de le dire, le salaire moyen que l'on accorde à un instituteur diplômé pour école élémentaire dépasse rarement la somme minime

de \$100. Les instituteurs pour écoles modèles reçoivent en moyenne \$250 ; les directeurs d'académies, \$300.

Chez nos voisins, les fonctionnaires du du même degré sont payés généralement \$500 et \$700.

Et voilà.

Il est facile de s'expliquer pourquoi le corps enseignant de la province de Québec possède un si grand nombre de nullités dans son sein. Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons, jamais nos hommes dirigeants ne le sauront trop : aussi longtemps que le système d'engagement au rabais existera, aussi longtemps les instituteurs de mérite seront sacrifiés, et les petites maîtresses à £15 encouragée.

Tant que ce déplorable état de choses durera, nous verrons les hommes sérieusement qualifiés s'éloigner de l'enseignement.

Après tout, comment peut-on exiger de celui qui a fait des études pédagogiques spéciales, à une école normale par exemple, qu'il se sacrifie durant toute une carrière pénible, souvent ingrate, pour un misérable pain quotidien ?

C'est là la stricte vérité ; avec la maigre pitance que les commissaires—bien souvent d'une mesquinerie honteuse—donnent chaque année au pauvre maître d'école, il se procure tout au plus la nourriture et des vêtements très modestes. L'éducateur, en notre pays, se voit le plus souvent dans l'impossibilité de se procurer les joies pures et chrétiennes d'un foyer domestique.

La triste peinture que nous venons de faire de la situation de l'instituteur laïque dans la plus ancienne province de la Confédération est absolument vraie. C'est avec connaissance de cause que nous nous servons aujourd'hui d'un aussi sombre pinceau.

Donc, pour faire de l'enseignement une carrière véritable, il faut généreusement payer ceux qui se dévouent à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Mais il

faut aussi avoir le soin de bien choisir ces fonctionnaires ; qu'ils soient avant tout suffisamment qualifiés sous le triple rapport *religieux, scientifique et pédagogique*.

Mais pour atteindre ce but, quel moyen faut-il prendre?—1. Protéger et aider de préférence les maîtres formés dans les écoles normales, et les instituteurs de mérite qui ont obtenu leur brevet d'un bureau d'examineurs ;

2. Réformer le programme des bureaux d'examineurs et en rendre plus sévères les examens, de manière que les portes du professorat ne soient pas ouvertes à deux battants à tous ces aspirants et surtout aspirantes de la onzième heure qui, à la faveur d'une série de questions apprises à la mode des perroquets, obtiennent un diplôme d'une valeur égale, suivant la loi, à celui qu'un homme sérieux mérite après des années d'études religieuses, scientifiques, méthodologiques et rationnelles.

Un exemple fera mieux comprendre l'importance de cette réforme : il y a quelques années, non pas un siècle, dans une petite ville de notre province, existait, de par la grâce de Dieu et de la loi, un bureau d'examineurs aussi généreux qu'expéditifs. Or, il arriva qu'un jour 90 aspirantes se présentèrent devant leurs juges légaux pour obtenir, les unes un diplôme pour école élémentaire, les autres un diplôme pour école modèle. Mais, fort heureusement pour les timides jeunes filles, MM. les examinateurs étaient très affairés ce jour-là, et firent tant et si bien, qu'après deux longues heures d'interrogations, 90 lauréats sortirent triomphantes, diplôme en main, des salles de tortures !

Que l'on juge maintenant si parmi cette *fournée* d'éducatrices en herbe, il y en avait un grand nombre capables de former une jeunesse chrétienne, virile et pratiquement instruite.

Ce que nous venons de dire n'est pas

dans un but hostile aux bureaux d'examineurs, au contraire.

Nous sommes de ceux qui croient en l'utilité de ces institutions, mais à la condition indispensable que les examens soient pratiques, sérieux et efficaces; que ces bureaux ne soient pas des ouvertures créées exprès pour introduire dans le champ vaste et noble de l'enseignement une nuée d'étéignoirs, nuisibles à tous les points de vue au progrès de l'instruction primaire en Canada.

Nous espérons que ceux qui sont chargés de la haute mission de diriger la nationalité canadienne dans les deux grandes voies intellectuelle et matérielle se feront un devoir de réformer au plus tôt les côtés faibles de notre système d'éducation.

Qu'ils se rappellent, ceux-là qui sont aujourd'hui au plus haut degré de l'échelle religieuse ou sociale, qu'un jour ils ont profité des soins d'un bon maître à la petite école, que sans cette humble institution ils ne seraient peut-être pas aujourd'hui de dignes représentants de l'Eglise romaine, ou de la Couronne britannique. (*La Paix* du 12 juin dernier.)

L'ORDRE DE ST-GRÉGOIRE.

Un câblegramme de Rome annonce que Sa Sainteté Léon XIII a nommé l'hon. M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, grand-croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand en récompense de ses services rendus à l'Eglise. L'honneur que Rome vient de conférer à M. Mercier est le plus insigne qui ait encore été accordé à aucun homme public au Canada et aux Etats-Unis.

Nous empruntons à l'*Electeur* les détails suivants sur cet ordre célèbre, fondé le 1er septembre 1831 par le pape Grégoire XVI :

L'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand

est destiné à récompenser les services militaires et le mérite civil. Les membres de l'ordre sont divisés en quatre classes, grand-croix de première classe, grand-croix de seconde classe, chevaliers-commandeurs, chevaliers. La décoration consiste en une croix d'or à quatre pointes pommetées d'or; elle est émaillée de rouge et porte dans un médaillon rond le buste de saint Grégoire en or sur champ d'émail bleu. Un cercle en or, qui entoure cet écusson, porte ces mots: *Gregorius Magnus*. Au revers on lit sur champ d'azur la légende de l'ordre: *Pro Deo et Principe*. Cette croix est surmontée de trophées en or pour les militaires, et d'une couronne de laurier en émail pour le mérite civil.

Les grands-croix de première classe portent la décoration suspendue à une écharpe passée de droite à gauche, et une plaque à rayons d'argent au milieu de laquelle est la croix de l'ordre avec l'effigie de S. Grégoire.

Les grands-croix de seconde classe portent la plaque sans rayons, et la même croix en sautoir avec un ruban moins large.

Les chevaliers-commandeurs ont la croix au cou, sans plaque sur la poitrine.

Enfin les chevaliers suspendent la croix à un ruban qu'ils passent à la boutonnière. Le ruban est rouge, bordé des deux côtés par un liséré jaune orange.

UN BANQUET MONSTRE.

Nous reproduisons l'article ci-après, à titre de curiosité numérique, pouvant fournir des chiffres pour divers problèmes d'arithmétique.

« Le lord-maire de Londres a lancé ses invitations pour le grand banquet qu'il donnera à l'occasion du cinquantième anniversaire du couronnement de la reine Victoria.

« L'hospitalité du roi de la cité est

bien connue ; mais, quelque magnificence que déploie le lord-maire, il n'est pas à supposer qu'elle puisse jamais égaler celle du célèbre Warwick, général anglais, surnommé le *faiseur de rois*, d'après une chartre retrouvée par hasard dans un lot de vieux parchemins.

“ En 1470 (un an avant sa mort), Warwick donna un banquet monstre, dont le menu révèle les chiffres formidables que voici :

“ 330 tonnes de bière, 104 tonnes de vin, 80 bœufs gras, 6 taureaux sauvages, 1 004 moutons, 300 cochons, 300 veaux, 3 000 oies, 3 000 chapons, 100 paons, 200 grues, 200 volailles, 2 000 poulets, 4 000 pigeons, 4 000 lapins, 204 cigognes, 4 000 canards, 200 faisans, 500 perdreaux, 4 000 bécasses, 400 pluviers, 100 poules d'eau, 100 cailles, 1 000 bécassines, 200 biches, 400 daims, 1 506 pâtés de venaison, 24 900 pâtés froids, 1 000 plats de gelées, 4 000 gâteaux froids, 4 000 gâteaux chauds, 3 000 crèmes, 300 broquets, 300 brèmes, 8 phoques et 4 marsouins.”

“ Pour servir ce festin pantagruélique, il y avait 1 000 garçons, 62 chefs, et 565 aides de cuisine.”

PENSÉES DIVERSES.

L'air est souvent vicié par des émanations, des effluves, des miasmes, et une foule de gaz ou de vapeurs qui se dégagent de la terre, des marais, ou des débris végétaux en putréfaction.

* *

Dans les locaux fermés où un grand nombre de personnes séjournent un certain temps, l'air est rapidement vicié par les produits de la respiration, et par les exhalaisons des corps vivants, miasmes des plus délétères et des plus toxiques.

L'altération de l'air par les exhalaisons des corps vivants se produit particulièrement dans les vaisseaux de navigation, dans les prisons, casernes, hôpitaux ; dans les églises de petites dimensions, lors surtout que le renouvellement de l'air ne se fait que par la porte. Dans ce dernier cas, l'air intérieur de l'édifice est d'une humidité perpétuelle et malsaine, que l'on peut détruire en ménageant une fenêtre ouvrante vers le haut, à l'opposé de la porte.

* *

Duclos dit que la politesse est l'expression ou l'imitation des vertus sociales.

* *

D'après Labruyère, l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que, par nos paroles et nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes, et ceci est vrai.

* *

Voltaire a écrit ces vers souvent cités :

La politesse est à l'esprit
Ce que la grâce est au visage :
De la bonté du cœur elle est la douce image,
Et c'est la bonté qu'on chérit.

* *

La politesse n'est rien autre chose que la bonté et la morale du cœur mises en pratique.

* *

Il n'est point de véritable politesse sans morale, sans bonté, sans bienveillante sensibilité.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paient cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des " Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs-Propriétaires,

Nos 256 et 258 rue St-Paul, Montréal.